



Agilia CHAPE THERMIC A-5000 / A-5600



## Les pour vous



### FACILITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE

- livraison du mortier prêt à l'emploi directement sur les chantiers par camion toupie
- mise en œuvre à l'aide d'une pompe à mortier autoplaçant
- jusqu'à 300 m<sup>2</sup> sans pose de joints de fractionnement avec un plancher chauffant
- jusqu'à 1000 m<sup>2</sup> sans pose de joints de fractionnement sans plancher chauffant
- chapes compatibles avec tous les supports de gros œuvre
- pas de ponçage



### ÉPAISSEUR

- 3 cm minimum au-dessus des tubes du plancher chauffant



### QUALITÉ CONSTANTE

- production en centrales à béton Lafarge agréées par le CSTB
- contrôles tout au long de la production
- performances garanties par DTA



**Agilia CHAPE THERMIC A-5000 et A-5600 sont des chapes autonivelantes à base d'anhydrite, fibrées ou non, sans pellicule de surface. Leurs performances sont garanties par un DTA (Document Technique d'Application), délivré par la CCFAT.**

Elles sont spécialement conçues pour enrober les éléments des planchers chauffants.

Elles sont compatibles avec les planchers chauffants à eau à basse température (PCEBT) et les planchers chauffants réversibles (PCR). Elles ne sont pas compatibles avec les planchers chauffants électriques (PRE).

Autonivelantes et autolissantes, elles sont mises en œuvre :

- exclusivement à l'intérieur des bâtiments,
- dans tous les bâtiments (maisons individuelles, logements collectifs, bâtiments non résidentiels), neufs ou en cours de rénovation,
- sur supports en maçonnerie, bois ou panneaux dérivés du bois, dallages sur terre-plein, planchers béton, chapes asphaltes, anciens revêtements non putrescibles,
- en pose désolidarisée (sur film polyéthylène) ou flottante (sur sous-couche thermique et/ou acoustique).

Elles permettent d'obtenir une planéité parfaite du sol, avant la pose du revêtement.

Elles doivent impérativement être recouvertes d'un revêtement de sol : carrelage, parquet, revêtement souple, résine, peinture...

Elles sont mises en œuvre par des chapistes agréés Lafarge membres du réseau PRO Agilia Chape, conformément aux indications mentionnées dans le DTA.

## VOTRE OFFRE PRODUIT ET SES APPLICATIONS

|                             | ANHYDRITE | SANS PELLICULE DE SURFACE | FIBRES POLYPROPYLENE | APPLICATIONS  |
|-----------------------------|-----------|---------------------------|----------------------|---|
| Agilia CHAPE THERMIC A-5000 | •         | •                         |                      | PCEBT, PCR  |
| Agilia CHAPE THERMIC A-5600 | •         | •                         | •                    | PCEBT, PCR,<br>Supports déformables : bois, asphalte<br>Pose sur isolant thermique et/ou acoustique |



### CARACTERISTIQUES

#### CLASSEMENT UPEC DES LOCAUX

- U4 P3 E2 C2

#### RÉACTION AU FEU

- Incombustible A1<sub>FI</sub> (décision 96/603/CE et arrêté du 21/12/02)

#### MASSE VOLUMIQUE SUR MORTIER SEC

- 2,0 t/m<sup>3</sup>

#### DURÉE PRATIQUE D'UTILISATION

- Jusqu'à 3h après la fabrication

#### RÉSISTANCES MÉCANIQUES

- Classe CT C20-F4

#### DILATATION THERMIQUE

- 0,012 mm/m.K

#### CONDUCTIVITÉ THERMIQUE

- $\geq 1,2$  W/m.K

#### TEMPÉRATURE DES LOCAUX

- Comprise entre +5°C et +30°C pendant et après coulage

#### TOLÉRANCES DE PLANÉITÉ

- $\leq 3$  mm sous la règle de 2 m et 1 mm sous le réglet de 20 cm

#### ÉTALEMENT AVANT COULAGE

- 26 cm  $\pm$  2
- mesure avec le cône Lafarge exclusivement



## CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACCESSIBILITÉ

- **PENDANT 24H APRÈS LE COULAGE** : protection impérative de la chape de l'eau, de l'ensoleillement direct et des courants d'air. Ce délai pourra être allongé à 2 jours en cas de risque de gel,
- **2<sup>ÈME</sup> JOUR APRÈS LE COULAGE** : aération franche du local, circulation piétonne autorisée,
- **4<sup>ÈME</sup> JOUR APRÈS LE COULAGE** : mise à disposition des locaux aux entreprises de second œuvre. Les risques d'endommagement de la chape doivent être évités.



## POSE DU REVÊTEMENT DE SOL

### AVANT LA POSE DU REVÊTEMENT DE SOL :

- **le chapiste doit contrôler l'état de surface de la chape 4 jours minimum après le coulage** :
  - > s'il y a une pellicule à la surface de la chape, il est nécessaire de la poncer
  - > s'il n'y a pas de pellicule à la surface de la chape, il est inutile de poncer
- **le chapiste remet en main propre contre décharge ou envoi en LRAR une fiche de réception au donneur d'ordre,**
- **l'humidité résiduelle de la chape doit être obligatoirement vérifiée.** L'entreprise de pose du revêtement de sol est responsable de la réception du support. Elle doit, dans tous les cas, vérifier le taux d'humidité résiduelle de la chape :

| REVÊTEMENTS DE SOLS |    | CARRELAGES | REVÊTEMENTS PLASTIQUES COLLÉS | REVÊTEMENTS TEXTILES NON PERMÉABLES | REVÊTEMENTS TEXTILES PERMÉABLES (SANS SOUS-COUCHE) | PARQUETS | SYSTÈME D'ÉTANCHÉITÉ OU DE PROTECTION À L'EAU SOUS CARRELAGE |
|---------------------|----|------------|-------------------------------|-------------------------------------|--|----------|--|
| HUMIDITÉ RÉSIDUELLE | E1 | < 1%       | < 0,5%                        | < 0,5%                              | < 1%   | < 0,5%   | < 0,5%   |
|                     | E2 | < 0,5%     | < 0,5%                        |                                     |  |          | < 0,5%   |

- **le chapiste peut contrôler l'humidité résiduelle de la chape** à la demande de l'entreprise de pose du revêtement (modalités à définir)

### MISE EN CHAUFFE OBLIGATOIRE DU PLANCHER CHAUFFANT PAR LE CHAUFFAGISTE OU L'ÉLECTRICIEN AVANT LA POSE DU REVÊTEMENT DE SOL, CONFORMÉMENT AUX TEXTES EN VIGUEUR.

L'entreprise de pose du revêtement de sol doit utiliser des produits de liaisonnement compatibles avec les supports à base de sulfate de calcium (anhydrite).

La chape doit être protégée par les autres corps d'état lors de leur intervention, conformément aux règles de l'art.



## NORME & RÉGLEMENTATION

### NORME

- NF EN 13813 : Matériaux de chapes et chapes

### DTA

- 13/14-1230\*V1

### DTU

- NF DTU 65.14 : Exécution des planchers chauffants à eau chaude
- NF DTU 26.2 : Chapes et dalles à base de liants hydrauliques
- NF DTU 52.10 : Mise en œuvre de sous-couches isolantes sous chape ou dalles flottantes et sous-carrelage scellé

### CPT

- 3164 : Planchers réversibles à eau
- 3578 V3 : Chapes fluides à base de sulfate de calcium



## GAMME AGILIA CHAPE THERMIC

La gamme Agilia CHAPE THERMIC comprend également :

| ANCIENNES RÉFÉRENCES<br>JUSQU'AU 30/09/2016 | BASE CIMENT<br>À PARTIR DU 01/10/2016 | CURE INTÉGRÉE<br>SANS PONÇAGE<br>FRACTIONNEMENT<br>ÉLEVÉ | FIBRES<br>MÉTALLIQUES | FIBRES<br>MACRO-<br>SYNTHÉTIQUES | APPLICATIONS   |
|---|---------------------------------------|--|-----------------------|----------------------------------|--|
| AGILIA SOLS C                               | Agilia CHAPE THERMIC C-1000*          |  |                       |                                  | <b>PCEBT, PCR</b>  |
| AGILIA SOLS C METAL                         | Agilia CHAPE THERMIC C-1100           |  | ●                     |                                  | <b>PCEBT, PCR, PRE</b><br>Pose sur isolant thermique<br>et/ou acoustique |
| AGILIA SOLS C FIB-S                         | Agilia CHAPE THERMIC C-1200           |  |                       | ●                                | <b>PCEBT, PCR</b><br>Pose sur isolant thermique<br>et/ou acoustique      |
| AGILIA SOLS C+                              | Agilia CHAPE THERMIC C-3000*          | ●  |                       |                                  | <b>PCEBT, PCR</b>  |
| AGILIA SOLS C+ METAL                        | Agilia CHAPE THERMIC C-3100           | ●  | ●                     |                                  | <b>PCEBT, PCR, PRE</b><br>Pose sur isolant thermique<br>et/ou acoustique |
| AGILIA SOLS C+ FIB-S                        | Agilia CHAPE THERMIC C-3200           | ●  |                       | ●                                | <b>PCEBT, PCR</b><br>Pose sur isolant thermique<br>et/ou acoustique      |

\* Pour une mise en œuvre sur PCEBT, PCR et PRE, Agilia CHAPE THERMIC C-1000 et Agilia CHAPE THERMIC C-3000 doivent impérativement être associées à une armature métallique.

| ANCIENNES RÉFÉRENCES<br>JUSQU'AU 30/09/2016 | BASE ANHYDRITE<br>À PARTIR DU 01/10/2016 | SANS<br>PELLICULE<br>DE SURFACE | FIBRES<br>POLYPROPYLENE | FAIBLES<br>ÉPAISSEURS | APPLICATIONS  |
|---|--|---------------------------------|-------------------------|-----------------------|---|
| AGILIA SOLS A                               | Agilia CHAPE THERMIC A-4000              |                                 |                         |                       | <b>PCEBT, PCR</b>   |
| AGILIA SOLS A FIBRE                         | Agilia CHAPE THERMIC A-4600              |                                 | ●                       |                       | <b>PCEBT, PCR</b><br>Supports déformables :<br>bois, asphalte<br>Pose sur isolant thermique<br>et/ou acoustique |
| AGILIA SOLS A TOP                           | Agilia CHAPE THERMIC A-5000              | ●                               |                         |                       | <b>PCEBT, PCR</b>   |
| AGILIA SOLS A TOP FIBRE                     | Agilia CHAPE THERMIC A-5600              | ●                               | ●                       |                       | <b>PCEBT, PCR</b><br>Supports déformables :<br>bois, asphalte<br>Pose sur isolant thermique<br>et/ou acoustique |
| AGILIA SOLS A +                             | Agilia CHAPE THERMIC A-7000              |                                 |                         | ●                     | <b>PCEBT, PCR</b>   |
| AGILIA SOLS A + FIBRE                       | Agilia CHAPE THERMIC A-7600              |                                 | ●                       | ●                     | <b>PCEBT, PCR</b><br>Supports déformables :<br>bois, asphalte<br>Pose sur isolant thermique<br>et/ou acoustique |

### POUR NOUS CONTACTER :

[www.chape-lafarge.fr](http://www.chape-lafarge.fr)

Rubrique «Espace Applicateur»

Agilia est une marque déposée du groupe LafargeHolcim protégée en Suisse, en Europe, aux USA, en Inde et en Chine.

Lafarge France  
2, avenue du Général de Gaulle  
92148 Clamart Cedex

Tél. : +33 (0)1 58 00 60 00

[www.lafarge.fr](http://www.lafarge.fr)

**LAFARGE**

**LH** A member of  
**LafargeHolcim**

# Agilia

CHAPE  
FORCE

**LAFARGE**  
Construire  
des villes meilleures™

## Les pour vous



### PLANÉITÉ PARFAITE DES SOLS

- pose du revêtement facilitée



### GAIN DE TEMPS

- mise en œuvre rapide et possible sur les chantiers difficiles d'accès et de grande hauteur
- remise en service rapide du chantier
- pose du revêtement rapidement après le coulage de la chape



### QUALITÉ CONSTANTE

- production en centrales à béton Lafarge, agréées par le CSTB
- performances garanties par DTA



### SANTÉ & ENVIRONNEMENT

- pas d'émission de composés organiques volatils (COV)



### RÉSEAU PRO AGILIA CHAPE

- mise en œuvre par 350 chapistes agréés Lafarge présents sur tout le territoire français



**Agilia CHAPE FORCE est une gamme de chapes fluides à base de ciment.** Elle permet de rattraper la planéité et/ou l'horizontalité des sols avant la pose du revêtement, tout en s'adaptant aux contraintes d'exploitation du local.

Elle est spécialement conçue pour la mise à niveau des sols des locaux classés P4 (halls des gares et aéroports, centres commerciaux, hôpitaux, établissements scolaires...), neufs ou en cours de rénovation.

Elle doit être recouverte d'un revêtement classé P4.

#### POUR VOUS AIDER À CHOISIR

|                           | TEMPS DE SÉCHAGE | FAIBLE ÉPAISSEUR | FACILITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DU REVÊTEMENT |
|---------------------------|------------------|------------------|--|
| AGILIA CHAPE FORCE CIMENT | ★★★★             | ★★★              | ★★★★                                       |



## LES ATOUTS LAFARGE

### L'INNOVATION LAFARGE

Agilia CHAPE est une marque de Lafarge France, le leader français des matériaux de construction. Inventeur de la chape fluide, notre succès se base depuis toujours sur l'innovation permanente.

### L'EXIGENCE ET LA QUALITÉ LAFARGE

Centrales à béton agréées par le CSTB, production constamment contrôlée, performances garanties par DTA, mise en œuvre par des chapistes agréés Lafarge... Agilia CHAPE est l'assurance d'une qualité durable.

### DES PRODUITS ADAPTÉS À VOS BESOINS

Agilia CHAPE est la gamme de chapes fluides la plus complète du marché. Lafarge et son réseau de chapistes sauront apporter une réponse à vos chantiers les plus complexes.

### LE RÉSEAU PRO AGILIA CHAPE

Les chapes Agilia CHAPE sont mises en œuvre par 350 chapistes présents sur tout le territoire français. Membres du réseau PRO Agilia Chape, ils sont formés, agréés et suivis par Lafarge.



Offre la plus complète du marché, Agilia CHAPE est la gamme de chapes fluides développée et produite par Lafarge.

Les chapes fluides Agilia CHAPE sont particulièrement adaptées pour répondre aux besoins suivants :

- mise à niveau des sols
- amélioration de l'isolation acoustique des sols des bâtiments
- enrobage des planchers chauffants
- locaux à sollicitations modérées
- amélioration de l'isolation thermique des sols des bâtiments
- ravaillage



DÉCOUVREZ L'ENSEMBLE DE L'OFFRE AGILIA CHAPE SUR

[www.chape-lafarge.fr](http://www.chape-lafarge.fr)

Agilia est une marque déposée du groupe LafargeHolcim protégée en Suisse, en Europe, aux USA, en Inde et en Chine.



Agilia CHAPE NIVEL C-1000 / C-1100 / C-1200



## Les pour vous



### FACILITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE

- livraison du mortier fluide prêt à l'emploi directement sur les chantiers par camion toupie
- mise en œuvre à l'aide d'une pompe à mortier autoplaçant
- jusqu'à 80 m<sup>2</sup> sans joints de fractionnement



### ÉPAISSEUR

- de 3 à 10 cm



### QUALITÉ CONSTANTE

- production en centrales à béton Lafarge agréées par le CSTB
- contrôles tout au long de la production
- performances garanties par DTA



**Agilia CHAPE NIVEL C-1000 / C-1100 / C-1200 sont des chapes autonivelantes à base de ciment, fibrées ou non. Leurs performances sont garanties par un DTA (Document Technique d'Application), délivré par la CCFAT.**

Elles sont spécialement conçues pour la mise à niveau des sols, afin d'obtenir une planéité parfaite, avant la pose du revêtement.

Elles sont mises en œuvre :

- exclusivement à l'intérieur des bâtiments,
- dans tous les bâtiments (maisons individuelles, logements collectifs, bâtiments non résidentiels), neufs ou en cours de rénovation,
- sur supports en maçonnerie, bois ou panneaux dérivés du bois, planchers béton, chapes asphaltes, anciens revêtements non putrescibles,
- en pose adhérente (sauf dallage sur terre-plein), désolidarisée (sur film polyéthylène) ou flottante (sur sous-couche thermique et/ou acoustique).

Elles doivent impérativement être recouvertes d'un revêtement de sol : carrelage, parquet, revêtement souple, résine, peinture...

Elles sont mise en œuvre par des chapistes agréés Lafarge membres du réseau PRO Agilia Chape, conformément aux indications mentionnées dans le DTA.

**Elles ne conviennent pas à l'enrobage des planchers chauffants.**

## VOTRE OFFRE PRODUIT ET SES APPLICATIONS

|                                  | CIMENT | FIBRES MÉTALLIQUES | FIBRES MACRO-SYNTHÉTIQUES | APPLICATION  |
|----------------------------------|--------|--------------------|---------------------------|--|
| Agilia CHAPE NIVEL <b>C-1000</b> | •      |                    |                           | REMISE À NIVEAU  |
| Agilia CHAPE NIVEL <b>C-1100</b> | •      | •                  |                           | REMISE À NIVEAU<br>Pose sur isolant thermique et/ou acoustique |
| Agilia CHAPE NIVEL <b>C-1200</b> | •      |                    | •                         | REMISE À NIVEAU<br>Pose sur isolant thermique et/ou acoustique |



### CARACTERISTIQUES

#### CLASSEMENT UPEC DES LOCAUX

- U4 P3 E3 C2

#### RÉACTION AU FEU

- Incombustible A1<sub>FI</sub> (décision 96/603/CE et arrêté du 21/12/02)

#### MASSE VOLUMIQUE SUR MORTIER SEC

- 2,0 t/m<sup>3</sup>

#### DURÉE PRATIQUE D'UTILISATION

- Jusqu'à 2h30 après la fabrication

#### RÉSISTANCES MÉCANIQUES

- Classe CT C16-F3

#### DILATATION THERMIQUE

- $\leq 0,012$  mm/m.K

#### CONDUCTIVITÉ THERMIQUE

- $\geq 1,2$  W/m.K

#### TEMPÉRATURE DES LOCAUX

- Comprise entre +5°C et +30°C pendant et après coulage

#### TOLÉRANCES DE PLANÉITÉ

- $\leq 3$  mm sous la règle de 2 m et 1 mm sous le réglet de 20 cm

#### ÉTALEMENT AVANT COULAGE

- 20 cm  $\pm$  3
- mesure avec le cône Lafarge exclusivement



## CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACCESSIBILITÉ

- **PENDANT 2 JOURS APRÈS LE COULAGE** : protection impérative de la chape de l'eau, de l'ensoleillement direct et des courants d'air,
- **2<sup>ÈME</sup> JOUR APRÈS LE COULAGE** : circulation piétonne autorisée,
- **3<sup>ÈME</sup> JOUR APRÈS LE COULAGE** : aération modérée du local,
- **4<sup>ÈME</sup> JOUR APRÈS LE COULAGE** : mise à disposition des locaux aux entreprises de second œuvre. Les risques d'endommagement de la chape doivent être évités.



## POSE DU REVÊTEMENT DE SOL

### AVANT LA POSE DU REVÊTEMENT DE SOL :

#### SI UN PRODUIT DE CURE LB FINITION OU LB TOP A ÉTÉ APPLIQUÉ :

- **LB Finition** :
  - > le chapiste doit éliminer le produit de cure par ponçage
  - > délai maximal entre l'élimination du produit de cure et la pose du revêtement : 8 jours
- **LB Top** : il n'est pas nécessaire de l'éliminer, LB Top assure une bonne adhérence des produits de liaisonnement

#### L'HUMIDITÉ RÉSIDUELLE DE LA CHAPE DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE VÉRIFIÉE :

- **carrelage** : pose après un délai de séchage minimal de 14 jours
- **autres revêtements** : l'entreprise de pose du revêtement de sol est responsable de la réception du support. Elle doit, dans tous les cas, vérifier le taux d'humidité résiduelle de la chape avant la mise en place du revêtement :

| REVÊTEMENTS DE SOLS              | CARRELAGES COLLÉS      | PARQUETS COLLÉS        | PARQUETS FLOTTANTS      | REVÊTEMENTS DE SOLS TEXTILES | REVÊTEMENTS DE SOLS PVC COLLÉS | REVÊTEMENTS DE SOLS COULÉS À BASE DE RÉSINE | PEINTURES DE SOLS      |
|----------------------------------|------------------------|------------------------|-------------------------|------------------------------|--------------------------------|---|------------------------|
| HUMIDITÉ RÉSIDUELLE              | À PARTIR DE 14 JOURS   | < 3%                   | < 3%                    | < 5%                         | < 4,5%                         | < 4,5%                                      | < 4%                   |
| TEXTE RÉGLEMENTAIRE DE RÉFÉRENCE | NF P 61-204 (DTU 52.2) | NF P 63-202 (DTU 51.2) | NF P 63-204 (DTU 51.11) | NF P 62-202 (DTU 53.1)       | NF P 62-203 (DTU 53.2)         | NF P 62-206 (DTU 54.1)                      | NF P 74-203 (DTU 59.3) |

- **le chapiste peut contrôler l'humidité résiduelle de la chape** à la demande de l'entreprise de pose du revêtement (modalités à définir)

Délai maximal entre le coulage de la chape et la pose du revêtement : 8 semaines (sous réserve d'un degré de siccité admissible).

La chape doit être protégée par les autres corps d'état lors de leur intervention, conformément aux règles de l'art.



## NORMES & RÉGLEMENTATION

### NORME

- NF EN 13813 : Matériaux de chapes et chapes

### DTA

- 13/13-1213\*V2

### DTU

- NF DTU 26.2 : Chapes et dalles à base de liants hydrauliques
- NF DTU 52.10 : Mise en œuvre de sous-couches isolantes sous chape ou dalles flottantes et sous-carrelage scellé
- DTU 51.3 : Planchers en bois ou en panneaux dérivés du bois
- DTU 13.3 : Dallages - Conception calcul et exécution



## GAMME AGILIA CHAPE NIVEL

| ANCIENNES RÉFÉRENCES<br>JUSQU'AU 30/09/2016 | BASE CIMENT<br>À PARTIR DU 01/10/2016 | CIMENT | FIBRES<br>MÉTALLIQUES | FIBRES<br>MACRO-<br>SYNTHÉTIQUES | APPLICATION  |
|---|---------------------------------------|--------|-----------------------|----------------------------------|--|
| AGILIA SOLS C SPC                           | Agilia CHAPE NIVEL C-1000             | ●      |                       |                                  | REMISE À NIVEAU  |
| AGILIA SOLS C SPC METAL                     | Agilia CHAPE NIVEL C-1100             | ●      | ●                     |                                  | REMISE À NIVEAU<br>Pose sur isolant<br>thermique<br>et/ou acoustique |
| AGILIA SOLS C SPC FIB-S                     | Agilia CHAPE NIVEL C-1200             | ●      |                       | ●                                | REMISE À NIVEAU<br>Pose sur isolant<br>thermique<br>et/ou acoustique |



### POUR NOUS CONTACTER :

[www.chape-lafarge.fr](http://www.chape-lafarge.fr)

Rubrique «Espace Applicateur»

*Agilia est une marque déposée du groupe LafargeHolcim protégée en Suisse, en Europe, aux USA, en Inde et en Chine.*

Lafarge France  
2, avenue du Général de Gaulle  
92148 Clamart Cedex

Tél. : +33 (0)1 58 00 60 00

[www.lafarge.fr](http://www.lafarge.fr)





Agilia RAVOIRAGE C-1000



## Les pour vous



### FACILITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE

- livraison du mortier prêt à l'emploi directement sur les chantiers par camion toupie
- mise en œuvre à l'aide d'une pompe à mortier autoplaçant



### ÉPAISSEUR

- minimale :  $\geq 3$  cm au-dessus des gaines
- maximale : pas de limite\*

\* capacité portante de la structure à vérifier



### QUALITÉ CONSTANTE

- contrôles tout au long de la production



**Agilia RAVOIRAGE C-1000 est un mortier fluide à base de ciment destiné à la réalisation de ravoirages fluides.**

Il permet d'enrober les canalisations de plomberie et les gaines électriques, et de compenser les écarts de niveau du sol afin d'obtenir une planéité parfaite.

Il est mis en œuvre :

- exclusivement à l'intérieur des bâtiments (maisons individuelles, logements collectifs, bâtiments non résidentiels), neufs ou en cours de rénovation,
- sur supports en maçonnerie, bois ou panneaux dérivés du bois, planchers béton, chapes asphaltes, anciens revêtements non putrescibles,
- en pose adhérente ou désolidarisée (sur film polyéthylène).

**Il doit impérativement être recouvert d'une chape Agilia CHAPE NIVEL, Agilia CHAPE THERMIC ou Agilia CHAPE FORCE.**

Il est mis en œuvre par des chapistes agréés Lafarge membres du réseau PRO Agilia Chape, conformément aux règles de l'art.

## VOTRE OFFRE PRODUIT ET SON APPLICATION

|                         | CIMENT | APPLICATIONS  |
|-------------------------|--------|---|
| Agilia RAVOIRAGE C-1000 | •      | ENROBAGE DES GAINES ET CANALISATIONS<br>REMISE À NIVEAU |



## CARACTERISTIQUES

### CLASSEMENT UPEC DES LOCAUX

- P2 à P4S

### TYPES DE RAVOIRAGE

- ravoirage de type C : 100 kg de liant
- ravoirage de type D : 200 kg de ciment
- ravoirage de type E : 325 kg de ciment

### RÉACTION AU FEU

- Incombustible A1<sub>FI</sub> (décision 96/603/CE et arrêté du 21/12/02)

### MASSE VOLUMIQUE SUR MORTIER SEC

- 1,9 t/m<sup>3</sup>

### ACCESSIBILITÉ

- 24 à 48h après coulage

### DÉLAI DE SÉCHAGE

- 1 jour par centimètre d'épaisseur (1 semaine maximum)

### TEMPÉRATURE DES LOCAUX

- Comprise entre +5°C et +30°C pendant et après coulage

### TOLÉRANCES DE PLANÉITÉ

- Sous isolants : ≤3 mm sous la règle de 2 m
- Sous chapes : ≤10 mm sous la règle de 2 m



## REGLEMENTATION

### DTU

- Conforme au NF DTU 26.2 : Chapes et dalles à base de liants hydrauliques
- Conforme au NF DTU 52.1 : Revêtements de sols scellés
- Conforme au NF DTU 52.10 : Mise en œuvre de sous-couches isolantes sous chape ou dalles flottantes et sous-carrelage scellé

## GAMME AGILIA RAVOIRAGE

Pour répondre à l'ensemble de vos besoins, la gamme Agilia RAVOIRAGE est également disponible en version allégée : Agilia RAVOIRAGE LEGER permet de limiter la charge appliquée sur la structure portante.

| ANCIENNES RÉFÉRENCES<br>JUSQU'AU<br>30/09/2016 | BASE CIMENT<br>À PARTIR DU 01/10/2016 | CIMENT | ALLÉGÉ | ISOLATION<br>THERMIQUE | ISOLATION<br>ACOUSTIQUE | DENSITÉ 1,9     |                |                |                | APPLICATIONS  |
|--|---------------------------------------|--------|--------|------------------------|-------------------------|-----------------|----------------|----------------|----------------|---|
|  |                                       |        |        |                        |                         |                 |                |                |                |   |
| LB RAVOIRAGE                                   | Agilia RAVOIRAGE LEGER C-1000         | ●      |        |                        |                         |                 |                |                |                | enrobage des gaines et canalisation remise a niveau                                   |
| ANCIENNES RÉFÉRENCES<br>JUSQU'AU<br>30/09/2016 | BASE CIMENT<br>À PARTIR DU 01/10/2016 | CIMENT | ALLÉGÉ | ISOLATION<br>THERMIQUE | ISOLATION<br>ACOUSTIQUE | DENSITÉ<br>0,18 | DENSITÉ<br>0,4 | DENSITÉ<br>0,6 | DENSITÉ<br>0,8 | APPLICATIONS  |
|  |                                       |        |        |                        |                         |                 |                |                |                |   |
| LB SOLS LEGERS densité 0,4                     | Agilia RAVOIRAGE LEGER C-1004         | ●      | ●      |                        |                         |                 | ●              |                |                | enrobage des gaines et canalisation remise a niveau                                   |
| LB SOLS LEGERS densité 0,6                     | Agilia RAVOIRAGE LEGER C-1006         | ●      | ●      |                        |                         |                 |                | ●              |                | enrobage des gaines et canalisation remise a niveau                                   |
| LB SOLS LEGERS densité 0,8                     | Agilia RAVOIRAGE LEGER C-1008         | ●      | ●      |                        |                         |                 |                |                | ●              | enrobage des gaines et canalisation remise a niveau                                   |
| THERMEDIA SOLS 0,06                            | Agilia RAVOIRAGE LEGER C-1020         | ●      | ●      | ●                      |                         | ●               |                |                |                | enrobage des gaines et canalisation remise a niveau Isolation thermique               |
| THERMEDIA SOLS 0,06 A                          | Agilia RAVOIRAGE LEGER C-1023         | ●      | ●      | ●                      | ●                       | ●               |                |                |                | enrobage des gaines et canalisation remise a niveau Isolation thermique et acoustique |

## POUR NOUS CONTACTER :

[www.chape-lafarge.fr](http://www.chape-lafarge.fr)

Rubrique «Espace Applicateur»

Agilia est une marque déposée du groupe LafargeHolcim protégée en Suisse, en Europe, aux USA, en Inde et en Chine.

 A member of  
**LafargeHolcim**

Lafarge France  
2, avenue du Général de Gaulle  
92148 Clamart Cedex

Tél. : +33 (0)1 58 00 60 00

[www.lafarge.fr](http://www.lafarge.fr)

**LAFARGE**



Agilia RAVOIRAGE LÉGER C-1020 / C-1023



## Les pour vous



### FACILITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE

- livraison du mortier prêt à l'emploi directement sur les chantiers par camion toupie
- mise en œuvre à l'aide d'une pompe à mortier autoplaçant



### ÉPAISSEUR

- minimales
  - $\geq 3$  cm
  - $\geq 2$  cm minimum au-dessus des gaines
- maximale : 20 cm\*



### QUALITÉ CONSTANTE

- contrôles tout au long de la production

*\* pour toute épaisseur inférieure ou supérieure, veuillez contacter votre interlocuteur habituel Lafarge*



**Agilia RAVOIRAGE Léger C-1020 et C-1023 sont des mortiers fluides allégés à base de ciment, de billes de polystyrène expansé, d'additifs et d'ajouts.**

Ils permettent d'enrober les canalisations de plomberie et les gaines électriques, de renforcer l'isolation thermique et/ou acoustique, et de compenser les écarts de niveau du sol afin d'obtenir une planéité parfaite.

Ils sont compatibles avec la pose de planchers chauffants à eau à basse température (PCEBT), de planchers chauffants rafraîchissants (PCR) et de planchers rayonnants électriques (PRE).

Ils sont mis en œuvre :

- exclusivement à l'intérieur des bâtiments (maisons individuelles, logements collectifs, bâtiments non résidentiels), neufs ou en cours de rénovation\*,
- sur supports en maçonnerie, bois ou panneaux dérivés du bois, planchers béton, anciens revêtements non putrescibles,
- en pose désolidarisée (sur film polyéthylène).

**Ils doivent impérativement être recouverts d'une chape Agilia CHAPE NIVEL ou Agilia CHAPE THERMIC.**

Ils sont mis en œuvre par des chapistes agréés Lafarge membres du réseau PRO Agilia Chape, conformément aux règles de l'art.

*\* En cas de mise en œuvre dans un bâtiment en cours de rénovation/réhabilitation, la capacité portante de la structure doit être contrôlée et validée par un bureau d'études.*

## VOTRE OFFRE PRODUIT ET SES APPLICATIONS

|                               | CIMENT | ALLÉGÉ | ISOLATION THERMIQUE | ISOLATION ACOUSTIQUE | DENSITÉ 0,18 | APPLICATIONS   |
|-------------------------------|--------|--------|---------------------|----------------------|--------------|--|
| Agilia RAVOIRAGE LÉGER C-1020 | •      | •      | •                   |                      | •            | ENROBAGE DES GAINES ET CANALISATIONS<br>REMISE A NIVEAU<br>ISOLATION THERMIQUE               |
| Agilia RAVOIRAGE LÉGER C-1023 | •      | •      | •                   | •                    | •            | ENROBAGE DES GAINES ET CANALISATIONS<br>REMISE A NIVEAU<br>ISOLATION THERMIQUE ET ACOUSTIQUE |



### CARACTERISTIQUES

#### PERFORMANCES THERMIQUES

| ÉPAISSEUR (CM)          | 3    | 4    | 5    | 6    | 7    | 8    | 9    | 10   | 11   | 12   | 13   | 14   | 15   | 16   | 17   | 18   | 19   | 20   |
|-------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| R (m <sup>2</sup> .K/W) | 0,50 | 0,67 | 0,83 | 1,00 | 1,17 | 1,33 | 1,50 | 1,67 | 1,83 | 2,00 | 2,17 | 2,33 | 2,50 | 2,67 | 2,83 | 3,00 | 3,17 | 3,33 |

#### CLASSEMENT UPEC DES LOCAUX

- P3 maximum

#### RÉACTION AU FEU

- Incombustible

#### CONDUCTIVITÉ THERMIQUE SÈCHE $\lambda$ sec

- 0,054 W/m.K\*

#### CONDUCTIVITÉ THERMIQUE UTILE $\lambda$ utile

- 0,06 W/m.K

#### PERFORMANCES ACOUSTIQUES

- Agilia RAVOIRAGE LEGER C-1023 :  $\Delta Lw$  19 dB à partir de 6 cm

#### MASSE VOLUMIQUE SUR MORTIER SEC

- 0,18 t/m<sup>3</sup>

#### DURÉE PRATIQUE D'UTILISATION

- Jusqu'à 2h30 après la fabrication

#### CLASSEMENT

#### TEMPÉRATURE DES LOCAUX

- Comprise entre +5°C et +30°C pendant et après coulage

#### TOLÉRANCES DE PLANÉITÉ

- Sous isolants :  $\leq 7$  mm sous la règle de 2 m
- Autres cas :  $\leq 10$  mm sous la règle de 2 m

#### AGILIA RAVOIRAGE LEGER C-1020

de 3 à 15 cm : SC1 a2 Ch

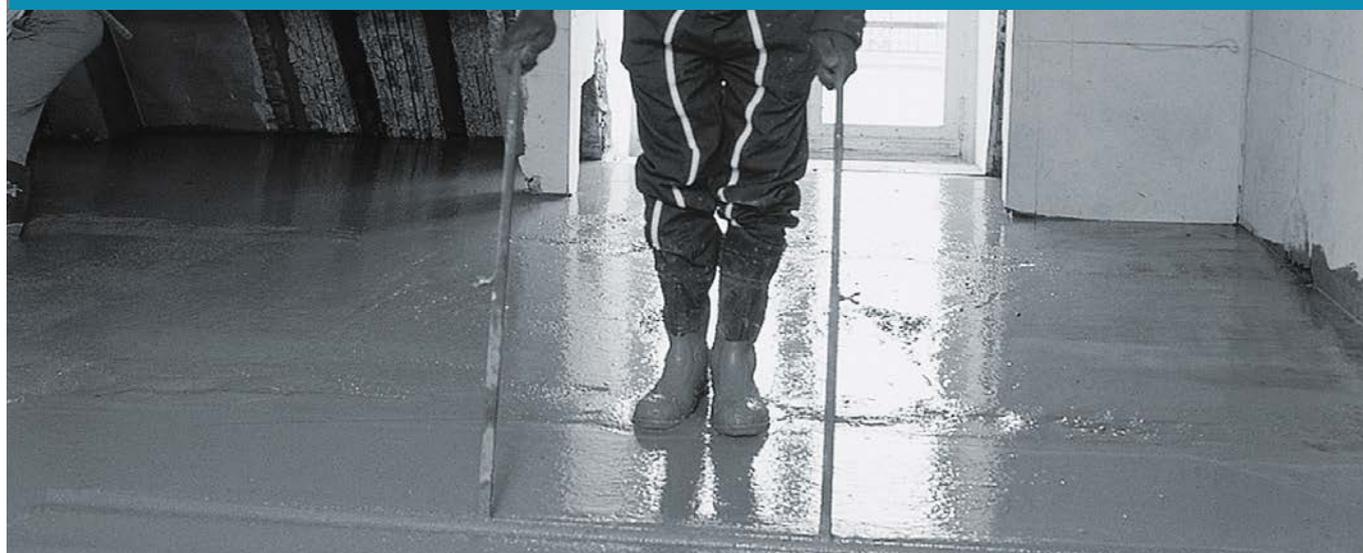
de 16 à 20 cm : SC1 a3 Ch

#### AGILIA RAVOIRAGE LEGER C-1023

de 3 à 15 cm : SC1 a2 A Ch

de 16 à 20 cm : SC1 a3 A Ch

\* rapport d'essai du LNE ref. n°12000274



## CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACCESSIBILITÉ

- **PENDANT 2 JOURS APRÈS LE COULAGE** : protection impérative du ravaillage de l'eau, de l'ensoleillement direct et des courants d'air,
- **3<sup>ÈME</sup> JOUR APRÈS LE COULAGE** : aération modérée du local, accès piéton ponctuel,
- **5<sup>ÈME</sup> JOUR APRÈS LE COULAGE** : circulation piétonne autorisée
- **7<sup>ÈME</sup> JOUR APRÈS LE COULAGE** : mise à disposition des locaux aux entreprises de second œuvre (pose du plancher chauffant, mise en œuvre de la chape...). Les risques d'endommagement du ravaillage doivent être évités.



## REGLEMENTATION

### DTU

- Conforme au NF DTU 26.2 : Chapes et dalles à base de liants hydrauliques
- Conforme au NF DTU 52.10 : Mise en œuvre de sous-couches isolantes sous chape ou dalles flottantes et sous-carrelage scellé



## GAMME AGILIA RAVOIRAGE

Pour répondre à l'ensemble de vos besoins, la gamme Agilia RAVOIRAGE est également disponible en :

- densité 1,9 t/m<sup>3</sup> : mortier fluide à base de ciment
- densités 0,4 t/m<sup>3</sup>, 0,6 t/m<sup>3</sup>, 0,8 t/m<sup>3</sup> : mortier fluide allégé à base de ciment et de billes de polystyrène

| ANCIENNES RÉFÉRENCES<br>JUSQU'AU<br>30/09/2016 | BASE CIMENT<br>À PARTIR DU 01/10/2016 | CIMENT | ALLÉGÉ | ISOLATION<br>THER-<br>MIQUE | ISOLATION<br>ACOUS-<br>TIQUE | DENSITÉ 1,9     |                |                |                | APPLICATIONS  |
|--|---------------------------------------|--------|--------|-----------------------------|------------------------------|-----------------|----------------|----------------|----------------|---|
| LB RAVOIRAGE                                   | Agilia RAVOIRAGE LEGER C-1000         | ●      |        |                             |                              | ●               |                |                |                | enrobage des gaines<br>et canalisation<br>remise à niveau   |
| ANCIENNES RÉFÉRENCES<br>JUSQU'AU<br>30/09/2016 | BASE CIMENT<br>À PARTIR DU 01/10/2016 | CIMENT | ALLÉGÉ | ISOLATION<br>THER-<br>MIQUE | ISOLATION<br>ACOUS-<br>TIQUE | DENSITÉ<br>0,18 | DENSITÉ<br>0,4 | DENSITÉ<br>0,6 | DENSITÉ<br>0,8 | APPLICATIONS  |
| LB SOLS LEGERS<br>densité 0,4                  | Agilia RAVOIRAGE LEGER C-1004         | ●      | ●      |                             |                              |                 | ●              |                |                | enrobage des gaines<br>et canalisation<br>remise à niveau   |
| LB SOLS LEGERS<br>densité 0,6                  | Agilia RAVOIRAGE LEGER C-1006         | ●      | ●      |                             |                              |                 |                | ●              |                | enrobage des gaines<br>et canalisation<br>remise à niveau   |
| LB SOLS LEGERS<br>densité 0,8                  | Agilia RAVOIRAGE LEGER C-1008         | ●      | ●      |                             |                              |                 |                |                | ●              | enrobage des gaines<br>et canalisation<br>remise à niveau   |
| THERMEDIA SOLS<br>0,06                         | Agilia RAVOIRAGE LEGER C-1020         | ●      | ●      | ●                           |                              | ●               |                |                |                | enrobage des gaines<br>et canalisation<br>remise à niveau<br>Isolation thermique                  |
| THERMEDIA SOLS<br>0,06 A                       | Agilia RAVOIRAGE LEGER C-1023         | ●      | ●      | ●                           | ●                            | ●               |                |                |                | enrobage des gaines<br>et canalisation<br>remise à niveau<br>Isolation thermique<br>et acoustique |

### POUR NOUS CONTACTER :

[www.chape-lafarge.fr](http://www.chape-lafarge.fr)

Rubrique «Espace Applicateur»

*Agilia est une marque déposée du groupe LafargeHolcim protégée en Suisse, en Europe, aux USA, en Inde et en Chine.*

Lafarge France  
2, avenue du Général de Gaulle  
92148 Clamart Cedex  
Tél. : +33 (0)1 58 00 60 00

[www.lafarge.fr](http://www.lafarge.fr)

